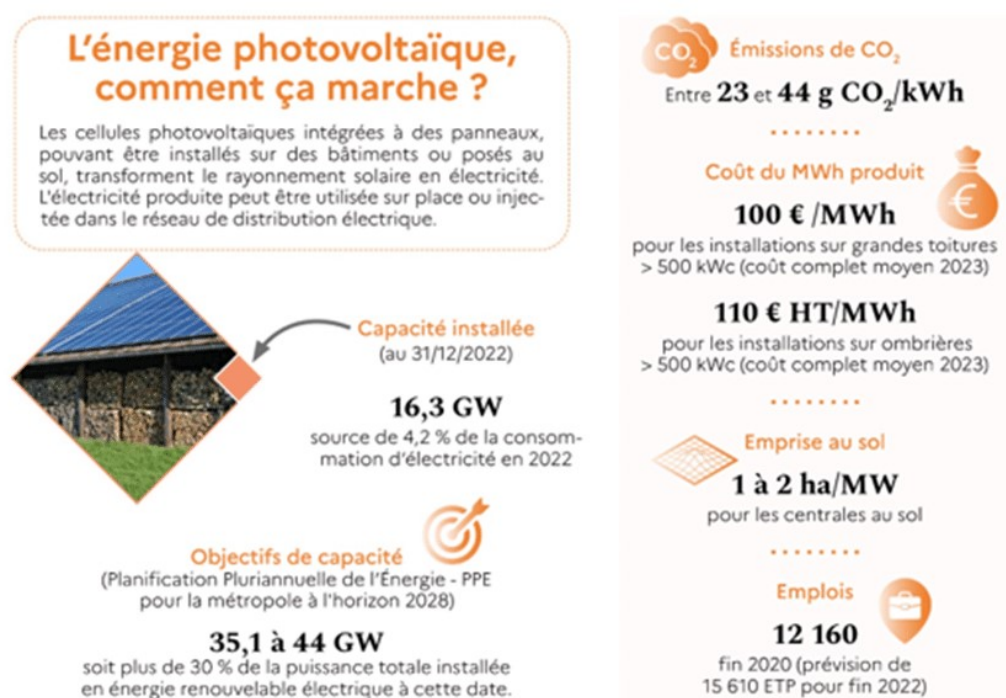


Zones d'accélération des énergies renouvelables – Colmar

Le photovoltaïque

Le solaire photovoltaïque est aujourd'hui **l'une des filières de production d'électricité renouvelables les plus compétitives**. Il présente l'avantage majeur d'exister sous différentes technologies et de pouvoir être installé sur des terrains ou surfaces variés, y compris à **grande échelle**.



Propositions pour Colmar (CF cartes jointes)

Zones d'accélération au développement de la solarisation des toitures

- ✓ L'ensemble des zones Urbaines (U) y compris les périmètres Monuments Historiques (le développement d'innovations susceptibles de répondre à la convergence des enjeux de protection du patrimoine et de développement des énergies renouvelables doit être pris en compte).
- ✓ Les zones A Urbaniser.
- ✓ Le bâti existant en zone A et les éventuels projets en secteurs Ama et Amb.

Zones d'accélération au développement de la solarisation des parcs de stationnement extérieurs :

- ✓ Les zones UY, d'activités dans lesquelles les parcs de stationnements sont conséquents.
- ✓ Les zones UE, d'équipements qui comportent de grands équipements.

D'une manière générale en sus de ces zones, la Ville s'attache à identifier les terrains dégradés et de mener les études permettant leur solarisation.

Pour information, les cartes issues du portail ENR de l'Etat d'identification des toitures et espaces de stationnement sont également consultables.